

La Stratégie Nationale de l'Enseignement Supérieur (StraNES)



La loi du 22 juillet 2013 prévoit la définition d'une stratégie nationale de l'enseignement supérieur (StraNES). Le comité d'expertise présidé par Sophie Béjean a été chargé de piloter les consultations et de faire la synthèse des propositions soumises ensuite à la concertation. Remise du rapport final : 8 septembre 2015.

<http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/cid76975/la-strategie-nationale-de-l-enseignement-superieur-stranes.html>